

Appel à candidatures au parcours Hauts potentiels

Promotion 2026/2027

L'Inserm ouvre un appel à candidatures pour la 7^e promotion (2026/2027) du parcours Hauts potentiels.

Présentation du dispositif

Le parcours Hauts potentiels est un programme d'accompagnement à l'évolution professionnelle, destiné aux talents scientifiques et administratifs investis dans les missions de l'Inserm.

Il fait désormais l'objet d'un appel à candidatures annuel.

Chaque promotion regroupe une dizaine de participants sélectionnés pour la qualité de leur parcours, leur engagement et leur sensibilité managériale.

Objectifs

Le parcours Hauts potentiels permet de :

- Renforcer ses compétences transversales en pilotage et stratégie
- Prendre du recul sur son activité et sa trajectoire professionnelle
- Mener une réflexion stratégique sur l'Inserm et son environnement (universités, hôpitaux, collectivités...)

Contenu

Le parcours s'organise sur 15 jours de formation répartis sur 18 mois.

Il comprend des formations et séminaires thématiques autour des axes suivants : management stratégique, posture du dirigeant, Inserm et société, recherche publique et création de richesses, pilotage stratégique de l'Inserm.

Un travail collectif est mené tout au long du parcours et remis à la direction générale, favorisant la collaboration entre talents de l'Institut.

Éligibilité

Le parcours est ouvert aux **personnels titulaires** suivants :

- Chercheurs (CR, DR)
- Ingénieurs (ingénieurs d'études, ingénieurs de recherche)

Conditions requises :

- Être titulaire à l'Inserm depuis plus de 3 ans et moins de 10 ans à la date de clôture de l'appel à candidatures
- Être actuellement rémunéré par l'Inserm

Sélection des candidats

La sélection des candidats est assurée par un jury composé de personnalités éminentes de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Calendrier

- Ouverture des inscriptions : 8 septembre 2025
- **Clôture des candidatures : 30 octobre 2025**
- Résultats : décembre 2025
- Lancement de la promotion : mars 2026

Les résultats finaux seront communiqués par mail aux candidats retenus, ainsi que publiés sur Inserm Pro.

Candidater

Adresser le dossier complet à : hpcandidature@inserm.fr

Le dossier doit comporter :

- Un CV détaillé (3 pages max.)
- Une note d'intention (2 pages max.) présentant :
 - Le parcours professionnel
 - Les motivations pour intégrer le parcours
 - Les perspectives d'évolution envisagées
- Une lettre d'appui du directeur ou de la directrice d'unité/de service